

# CAS D'USAGE

## Audit & Conseil MTI - Déménagement de site

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan de Reprise d'Activité, notre client devait déménager l'une de ses salles vers un site plus distant. MTI l'a accompagné tout au long de ce projet, depuis le choix de salle jusqu'à la préparation, la planification et le pilotage du déménagement.



### DOMAINE D'ACTIVITÉ DU CLIENT

Exploitation d'infrastructures routières



### LIEU DE LA PRESTATION

France



### EQUIPE MTI

1 Directeur de projet  
2 consultants experts  
1 partenaire de relocalisation



### PÉRIODE D'EXÉCUTION

1ère phase : 2018  
2ème phase : 2020



### PRINCIPAUX FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- Proximité et relation de confiance établie suite à de précédents projets  
- Expertise et maîtrise des bonnes pratiques à appliquer

**CONTEXTE** - Notre client disposait d'un PRA reposant sur deux salles situées dans le même bâtiment. Afin de renforcer la sécurité de ses systèmes, il désirait transférer l'une de ces salles vers un site plus distant. Pour mener à bien cette opération délicate, il souhaitait s'appuyer sur les recommandations d'un expert dans le domaine, en termes d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de méthodologie, d'évaluation des risques, de relocalisation et de chiffrage.

Après avoir participé à l'étude d'éligibilité du nouveau site d'un point de vue ressources d'infrastructures, MTI l'a accompagné dans le cadrage, la planification et le pilotage de ce déménagement en s'appuyant sur les bonnes pratiques en vigueur. La prestation couvrait aussi bien les équipements matériels, les applications, que les ressources humaines liées à ce projet.

### PRESTATION FOURNIE

Un accompagnement de bout en bout, MTI se plaçant comme un véritable garant des méthodes employées et des tâches effectuées afin de limiter les risques au maximum :

- **1ère phase** : définition des exigences et des prérequis de la nouvelle salle pour accueillir les environnements gérant la donnée répliquée (équipement Dell EMC VPLEX & Unity en réPLICATION).
- **2ème phase** : conseil stratégique pour le cadrage, l'organisation et la planification du déménagement.

### DÉROULÉ DU PROJET

**1ère phase** : Audit permettant de valider ou non les sites éligibles au transfert de salle, prenant en compte différentes conditions à respecter en termes de type d'architecture, de temps de réponse et de latence.

#### 2ème phase :

1. Prise d'information sur les actions déjà engagées et prévues par le client : consultation des responsables Stockage, Réseau, Système, Exploitation & Applicatifs stratégiques + visites de sites
2. Identification et analyse des risques et de leur niveau de gravité par confrontation à l'état de l'art et aux bonnes pratiques en vigueur, afin de déterminer les points à optimiser
3. Proposition d'ajustements et d'actions correctrices permettant d'y remédier, accompagnée d'un chiffrage budgétaire
4. Arbitrage réalisé avec le client afin de définir les actions à mener
5. Préparation des chronogrammes et suivi du déroulé du déménagement - tâches réalisées par le client, par MTI et par le partenaire de relocalisation

### LIVRABLES

- Planning projet & Plan de charge,
- RACI : matrice des responsabilités indiquant les rôles et les responsabilités des différents acteurs du projet,
- Inventaire & Matrice de relocalisation : recensement de tous les équipements à déplacer et de toutes les tâches à réaliser sur le site cible le jour J,
- Plan de communication interne / externe : plan de communication permettant notamment de savoir quelles informations diffuser, à qui et quand.